

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ESSAIMONS LES SOLUTIONS !



LA TRANSFORMATION D'UN ESPACE VERT

Retour d'expérience
sur la commune de Bruz





RÉINVENTER UNE PLAINE EN LIEU DE VIE RÉSILIENT VIA LA CONCERTATION CITOYENNE

La plaine Yann-Fañch-Kemener, située au cœur du quartier du Vert Buisson à Bruz, est identifiée comme ayant un réel potentiel d'amélioration du cadre de vie des espaces publics végétalisés existants.

En période d'été, elle se transforme en une plaine aride où l'ombre se fait rare, rendant difficile l'utilisation de l'espace ou du mobilier. L'aménagement de la plaine a fait l'objet d'une réflexion particulière, notamment par la très forte implication citoyenne dans l'élaboration du projet.

LES ÉTAPES CLÉS

- **Juin 2023** : organisation par l'ALEC d'une journée de consultation citoyenne mêlant diagnostic en marchant, atelier participatif, enquête des usages ;
- **Septembre 2023** : constitution d'un groupe de concertation de 13 habitant-es, 3 élu-es, 3 technicien-n-es
- **Novembre 2023** : animation par l'ALEC d'un atelier de concertation axé sur la définition des objectifs du programme afin d'alimenter le travail du programmiste
- **Fin 2023** : Elaboration du préprogramme par les services techniques, avec appui de l'ALEC
- **Mars 2024** : Animation d'un atelier de concertation par l'ALEC orienté sur la relecture et l'amendement du programme.
- **Printemps 2024** : Ecriture du programme en interne par les services techniques et consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- **Second semestre 2024** : Conception du projet
- **Octobre 2024** : présentation de 3 scénarii élaborés par la maîtrise d'œuvre au groupe de concertation, recueil des avis et choix d'un scénario privilégié.
- **Avril-mai 2025** : Consultation des entreprises de travaux
- **Septembre 2025** : lancement des travaux
- Livraison de la plaine et éventuel chantier participatif



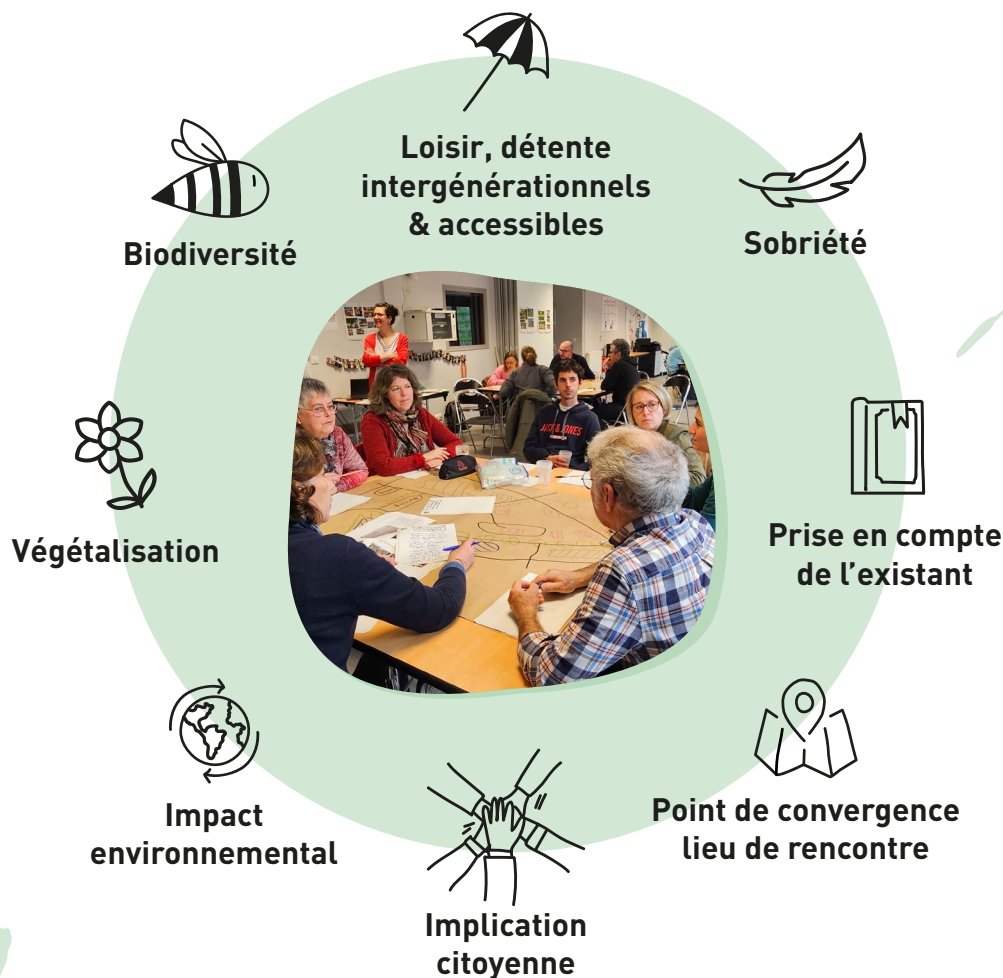
FINANCEMENTS ET COÛTS

Budget prévisionnel du projet d'un montant de 650 000 € TTC sur fonds propres de la Commune

Le travail de concertation avec les habitants a permis de relever de nombreux besoins. La commune a souhaité augmenter le budget pour que le projet soit à la hauteur des attentes.



LES ENJEUX IDENTIFIÉS ET PRIS EN COMPTE DANS LA CONCERTATION



Le réaménagement de la plaine faisait partie du programme électoral de l'équipe municipale actuelle. En partant de l'existant, l'ambition est de faire de la plaine un véritable espace convivial de loisirs et de détente intergénérationnel, accessible et inclusif. Mais aussi un îlot de fraîcheur pour le quartier avec des arbres et des plantations favorables à la biodiversité.

La volonté de la municipalité est d'impliquer les habitants dans l'aménagement de la plaine et de réserver un espace pour les initiatives citoyennes. Accompagné par l'ALEC, un groupe d'habitants s'est réuni plusieurs fois avec les élus et les services de la ville pour concevoir les aménagements.

Les échanges avec les habitants sont très riches. Ils permettent de prendre en compte les multiples utilisateurs de la plaine et de s'approcher au plus près des besoins.

GAËLLE PIERRE
ADJOINTE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET À L'IMPLICATION CITOYENNE





DES VILLES RÉSILIENTES : ESSAYONS LES SOLUTIONS !



Réduire nos vulnérabilités face aux conséquences si variées du changement climatique nécessite dès aujourd'hui la mise en place de pratiques d'adaptation. Avec le soutien de la Région Bretagne et de l'ADEME, l'ALEC répond à cet impératif en **expérimentant l'accompagnement d'opérations d'aménagement sur le territoire de Rennes Métropole.**

Cette initiative mobilise l'expertise locale et implique l'ensemble des parties prenantes.

Trois autres communes bénéficient d'un accompagnement, pris en charge dans le cadre de cet appel à projets :

- Chavagne – Végétalisation de la cour de l'école élémentaire
- Chartres-de-Bretagne – Construction d'une maison écocitoyenne
- Laillé - Végétalisation de deux cours d'école (maternelle et élémentaire)

LES OBJECTIFS DU PROJET :

1) METTRE EN RÉSEAU, PARTAGER, OUTILLER UNE COMMUNAUTÉ

Mettre en lumière les compétences, les projets et les ressources d'acteurs partenaires, en tirant profit des expériences inspirantes disponibles.

2) EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION CONCERTÉES

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement basées sur des solutions d'adaptation fondées sur la nature.

POUR EN SAVOIR ENCORE PLUS :



Nathalie Gibot

02 56 85 66 31

nathalie.gibot@alec-rennes.org



Retrouvez nos projets et accompagnement sur l'adaptation au changement climatique :

www.alec-rennes.org/usager/collectivites/adaptation-au-changement-climatique



Énergie et climat : agir ensemble pour mieux vivre aujourd'hui et demain !